

VERACASH
SAS au Capital Social de 1.360.659,40 €
42 rue de Tausia
33800 BORDEAUX
Siren 808 689 657 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18/06/2024

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de l'article L 223-26 du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de cet exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

1.- Activité de la société

L'activité principale de la société VeraCash

Le service VeraCash propose un compte en ligne adossé à de l'or, de l'argent métal et des diamants 100% physiques stockés en zone hautement sécurisée au sein des Ports Francs de Genève. Ce compte est lié à une carte MasterCard (utilisable dans plus de 50 millions de points de vente et distributeurs de billets dans le monde) et une application mobile de type wallet (pour envoyer de la valeur sans frais et instantanément partout dans le monde). Wallet et carte MasterCard permettent de rendre liquide, à tout moment, les métaux détenus par le client.

Cette activité existe depuis le deuxième semestre 2015. La société a été créée le 31/12/2014, l'année 2023 est son huitième exercice d'activité.

2.- Analyse de l'évolution du Chiffre d'Affaires et des résultats

En 2023, le Chiffre d'Affaires hors taxes est de 75.027.780 € contre 78.799.845 € en 2022, soit une diminution de 5%.

Le Chiffre d'affaires 2023 se décompose comme suit :

- Ventes de marchandises :	73.010.467 €
- Production vendue :	2.017.313 €

Nous avons ainsi les produits d'exploitation suivants :

- Autres produits d'exploitation : 102.201 €

Le total des produits d'exploitation s'élève à : 75.129.981 €

Le total de charges d'exploitation s'élève à : 75.188.085 €

Et se décompose comme suit :

- Achats de marchandises : 72.556.562 €
- Variation de stocks : 21.085 €
- Autres achats et charges : 1.378.589 €
- Impôts et taxes : 289.082 €
- Salaires et traitements : 478.670 €
- Charges sociales : 158.267 €
- Amortissements et provisions : 305.829 €

Le résultat d'exploitation est donc de : - 58.104 €

Le résultat financier de l'année est de 46.642 € dont les charges financières s'élèvent à - 87.035 € et les produits financiers à 133.676 €.

Le résultat courant est donc de : - 12.164 €

Le résultat exceptionnel de l'année est de 10.994 € dont les charges exceptionnelles s'élèvent à - 11.853 € et les produits exceptionnels à 22.847 €.

Les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice de 8.904 €.

3.- Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de 8.904 € de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 8.904 €
- Report à nouveau débiteur : - 49.075 €

TOTAL : - 40.171 €

Affectation :

- Au report à nouveau débiteur : - 40.171 €

TOTAL : - 40.171 €

Nous vous proposons également de doter les réserves légales en prélevant les Autres Réserves la somme de 17.198 €. Cette dernière sera ainsi dotée à hauteur de 10% du montant du capital social qui s'élève désormais à 1.360.659,40 €.

4.- Événements survenus au cours de l'exercice

- Aucun événement majeur n'est intervenu dans l'exercice. Cependant, l'actualité économique et géopolitique a été un fil rouge tout le long de l'année. À commencer par les faillites des banques californiennes ou l'affaire Crédit Suisse. Mais également, le conflit au Moyen-Orient ou une menace de crise obligataire. Le cours de l'or a atteint plusieurs records successifs, mais avec l'inflation persistante, cela s'est traduit par un scénario très vendeur de la part des clients plutôt qu'un levier d'acquisition de CA.
- Ajout des nouvelles fonctionnalités. Aucun ajout de fonctionnalité majeur en 2023. L'année a été intégralement dédiée à préparer les évolutions qui verront le jour en 2024 : un compte en Euros et un dispositif d'authentification forte dans le cadre de la Directive DSP2.
- Travaux de fusion de VeraCash SAS et VeraCash Capital SAS. Au 19/12/2023, 183 actionnaires parmi les 205 se sont vu échanger leurs actions VeraCash Capital pour des actions VeraCash. Les actionnaires restants feront l'objet d'un échange en 2024 et la fusion sera effective l'été 2024.

5.- Événements survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous précisons qu'il n'y a aucun événement survenu depuis la clôture de l'exercice.

6.- Évolution prévisible de la situation de la société et perspectives

Malgré les événements internationaux ayant des impacts sur l'économie mondiale, VeraCash maintient de bons niveaux d'acquisition de clients et dépôts de fonds.

Le volume de dépôt du 1^{er} trimestre 2024 s'élève à 9 M€ contre 12 M€ au 1^{er} trimestre 2023 (boosté par l'actu du mois de mars 2023) ; 10 M€ au 1^{er} trimestre 2022 ou encore 10 M€ au 1^{er} trimestre 2021, suivant la tendance du 4^e trimestre 2023 avec 9,5 M€. Le deuxième trimestre 2024 devrait avoisiner les 11-12 M€ suite au changement de tendance du marché intervenu en avril 2024.

7.- Conventions réglementées

Le Commissaire aux Comptes a été avisé des conventions visées aux articles L.227-10 du Code de Commerce intervenues durant l'exercice conformément aux statuts.

8.- Encours fournisseurs et clients

L'encours fournisseurs est de 341.870 € (4,5% du CA) pour l'année 2023 contre 135.026 € pour 2022 (0,2%). Le délai de paiement est de 30 jours. Ce solde est composé de 62 factures payables à 30 jours (66 pour l'année 2022).

L'encours clients (groupe) est de 0 € pour l'année 2023 comme pour 2022.

9.- Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 2243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des deux exercices clôturés depuis la création de la société.

10.- Dépenses non déductibles des bénéficiaires

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

11.- Administration et Contrôle de la Société

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

12.- Sociétés contrôlées

La société VeraCash contrôle, au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce, la société VeraCash Capital, SAS au capital variable, dont le n° SIREN est 823 416 391 et dont le siège social est situé 42 rue Tauzia à Bordeaux 33800, depuis l'opération d'augmentation de capital de la société VeraCash par apport de titres VeraCash Capital en date du 19 décembre 2023.

La part du capital de notre société détenue par la société VeraCash Capital est la suivante : 3,98 %.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Jean-François FAURE,
Pour la Société EURL A BUSINESS WORLD
Présidente